



CAPD du 16 janvier 2026 Déclaration préalable de la FSU-SNUipp

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

En ce début d'année 2026, la FSU-SNUipp 28 tient à adresser ses vœux aux élèves, à leurs familles, ainsi qu'à l'ensemble des personnels de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports. Des vœux de réussites, de meilleures conditions de travail et d'étude, et d'un service public d'éducation renforcé, fidèle à ses missions d'émancipation, de justice sociale et de démocratie. Nos meilleurs vœux pour celles et ceux qui font vivre au quotidien le service public d'éducation, souvent au prix d'un engagement professionnel mais aussi personnel.

Nous sommes réunis ce matin pour la CAPD de recours sur la notation des collègues. Nous continuons de déplorer le changement de rôle de cette instance. La réduire à un rôle minime, celui des recours, contribue au sentiment d'absence de reconnaissance des différents temps forts de la carrière et des règles qui la régissent. Nous savons le sérieux des services, nous le disons régulièrement. Pour autant, aujourd'hui, la gestion des carrières est vécue comme assez opaque. Le calendrier des CAPD avait aussi le mérite d'organiser des temps de rencontre réguliers qui permettaient de faire le point tout au long de l'année.

Le contexte de cette CAPD est particulier. A l'heure où nous écrivons, nous n'avons toujours pas de budget dans l'Éducation Nationale. Seul a été voté à ce jour le PLFSS. Si des régressions ont pu être évitées cela reste pour nous un PLFSS austéritaire loin de répondre aux besoins réels de la population.

Les premiers éléments du projet de Budget confirment un cap d'austérité pour les services publics alors que le budget militaire augmente. Nous appelons à la mise en place d'une fiscalité plus juste, par une meilleure répartition des richesses, et revendiquons la nécessité d'un investissement massif dans les services publics.

L'absence de budget est préoccupante et fait peser de lourdes incertitudes sur les orientations en termes de politiques publiques de l'éducation.

Cela met en péril le fonctionnement de l'école et le recrutement de ses futurs professeurs de l'Éducation Nationale. La crise de recrutement n'est plus une alerte, elle est structurelle. Elle est le résultat direct de politiques menées depuis des années, qui ont dévalorisé les métiers, dégradé les conditions de travail et installé une précarité croissante. Face à l'absence de vote de budget

comme le déclare le ministre, c'est le recrutement qui est en danger. Alors qu'une nouvelle réforme vient modifier le concours de recrutement des futurs enseignants. La FSU-SNUipp dénonce la panique engendrée par cette annonce et demande que des clarifications soient apportées au plus vite. Nous refusons que les personnels et les écoles soient pénalisés par cette situation.

Au contraire pour nous la baisse démographique doit permettre sur le long terme d'améliorer le service public de l'éducation. Nous considérons la nécessité d'un projet ambitieux pour l'école. Plutôt que de supprimer des postes qui vont dégrader la situation dans le primaire, nous militons pour la création des postes pour baisser les effectifs, redonner des moyens à toutes les écoles au profil Éducation Prioritaire, assurer les missions de remplacement, garantir une formation réelle des personnels, recréer des PDMQDC, augmenter les temps de concertation en déconnectant le temps élève du temps enseignant, abonder les RASED et les postes spécialisés, donner à l'école inclusive les moyens de fonctionner et cela dans les meilleures conditions.

L'année 2026 va être marquée par un temps démocratique important. Les élections municipales de mars ne seront pas sans répercussion sur la profession, en attente d'une position claire sur la carte scolaire. Pour nos collègues, la carte scolaire est un élément fondamental de l'organisation de l'école, également liée aux problèmes de mobilité. Là où des départements ont engagé publiquement son report après les élections municipales, nous nous inquiétons de l'absence de communication vis-à-vis des écoles et des communes. Toutes sont en attente d'informations claires sur un report de la carte scolaire. Cette CAPD pourrait être l'occasion de donner des éléments à la profession qui s'interroge.

A l'ordre du jour de cette réunion, l'étude des recours sur les notations des rendez-vous de carrière est pour nous l'occasion d'évoquer de façon plus globale la question de l'évaluation de nos collègues. Cela faisait longtemps qu'une CAPD recours notation n'avait pas eu lieu. C'est un point névralgique car il conditionne notamment l'accès à la hors classe et à la classe exceptionnelle.

Nous revendiquons pour notre part des changements d'échelon et de grade automatiques et au rythme rapide pour toutes et tous. La classe exceptionnelle doit être accessible à toutes et tous et permettre aux PE et aux anciens instits qui n'y sont pas encore d'être promus rapidement.

L'étude des promotions renvoie à la problématique de la reconnaissance des personnels, y compris sur le plan salarial. Elle est renforcée par l'allongement des carrières suite aux différentes réformes des retraites, pourtant largement refusées par la profession et plus largement encore par l'ensemble de la population. L'éducation nationale doit prendre ces questions à bras le corps en travaillant l'allongement des grilles et en réévaluant enfin la valeur du point d'indice.

Par ailleurs, de nouvelles modalités d'évaluation des missions des directeurs et directrices d'école coexistent aujourd'hui avec les RDV de carrière PPCR qui rythment l'avancement de tous les collègues.

Les retours de terrain montrent que lors des PPCR des collègues directeurs et directrice partiellement déchargé.e.s, seule la composante classe de leur exercice est considérée alors que nous savons bien combien l'exercice parallèle de la direction l'impacte souvent.

Vous connaissez notre opposition à cette évaluation spécifique, outil de pilotage hors sol qui ne correspond pas aux besoins des directions et du fonctionnement de l'école.

Nous ne pouvons pas ne pas évoquer ici, le statut des AESH, ou plutôt le refus de leur permettre d'accéder à un réel statut. C'est une marque supplémentaire du mépris pour ces personnels pourtant essentiels à l'école.

Nous profitons de cette instance pour aborder de nouveau la mise en place des PAS dans notre département dans nos questions diverses. Nous sommes toujours en attente d'un groupe de travail pour aborder leur fonctionnement et leurs perspectives. Nous soulignons le flou et l'absence de communication vis-à-vis des OS depuis 2 ans maintenant, d'autant plus que les missions semblent évoluer régulièrement sans communication actualisée vers la profession. Nous rappelons également notre demande d'une évaluation de la première année d'expérience.

Nous tenons à afficher dans cette déclaration la situation du remplacement. Nous reconnaissons le sérieux et le professionnalisme du personnel administratif qui cherche des solutions au quotidien. Cependant, nous faisons aussi le constat d'un problème systémique d'absences non remplacées lié en partie sur la mobilisation dès la rentrée sur des supports vacants ou des remplacements longs. Il y a urgence à mettre les moyens nécessaires au fonctionnement du remplacement.

Enfin, dans un contexte social marqué par la montée des tensions, des inégalités et des discours réactionnaires, la FSU-SNUipp réaffirme avec force son attachement à une École publique laïque, émancipatrice et protectrice. Vous nous permettrez ici de réaffirmer nos vœux ou plutôt nos revendications pour l'École : une école qui ne trie pas, qui n'exclut pas, qui ne se contente pas d'adapter la jeunesse aux exigences du marché et aux seuls apprentissages dits fondamentaux, mais qui forme des citoyen·nes libres, critiques et éclairé·es.

Les sujets sont nombreux et les temps de rencontre spécifiquement 1er degré rares, Mr l'Inspecteur d'Académie, nous demandons à ce que cette CAPD soit marquée par des signaux positifs. Il y a nécessité incontournable d'offrir ce visage à une profession en souffrance.

Merci pour votre attention.